



« LES CAROTTES D'OR » : UNE CÉRÉMONIE POUR L'EXPLOITATION...



Pendant qu'Enrique Martinez, notre PDG, parade et se félicite des « bons résultats » du Groupe en 2024, les salariés FNAC eux, vivent dans une autre réalité, loin du « glamour » affiché.

Hollywood a ses Oscars, la France ses Césars, et Fnac Codirep a ses ... Carottes ! Cuvée 2024, attention il y a du lourd

BIENVENUE A LA CEREMONIE DES « CAROTTES D'OR » !

Ici on ne récompense pas le talent et on ne refile pas de médaille ... Et les résultats, on vous prévient, risquent d'être très serrés....

- **La Carotte d'Or du « Bénévole malgré lui »**

Décernée à tout salarié qui remplace trois collègues pour le prix d'un, tout en entendant « on n'a pas les moyens d'embaucher ».

- **La Carotte d'Or du « toujours plus en étant toujours moins »**

Parce que la Direction se défend sur la baisse des effectifs en disant qu'en 2024, on est pratiquement à 2023, elle oublie de dire qu'en 10 ans c'est plus d'un quart des effectifs qui ont fondu sur Codirep. Mais pas le chiffre d'affaires... En attendant, c'est toujours plus de services, plus de caisses à ranger et plus de colis à délivrer.

- **La Carotte d'Or aux « Challenges à la pelles mais des salaires à la traine »**

Les challenges sont nombreux, et souvent pour ceux qui ont déjà un Fnac perf conséquent, mais quand par miracle un challenge pour l'adhésion tombe pour tout le magasin, l'iniquité reste de mise : que le salarié soit à temps complet, ou à temps partiel le même nombre de cartes est à faire pour toucher le gros lot. Et nos salaires eux, restent toujours plus bas que l'inflation.

- **Prix spécial du jury : la Carotte de la Délivrance Colis !**

Quand la délivrance a été déployée dans les librairies, c'était soi-disant pour apporter du flux et du CA additionnel, sans pour autant apporter pléthore d'effectifs supplémentaires pour la réaliser. Au final, c'est un bordel ingérable, et le rétropédalage régulier de la Direction sur quelques magasins n'y change rien, parce que finalement, elle ne fait déplacer le problème.

Mais la MEGA CAROTTE D'OR revient à....

L'amende de 109 millions d'euros que le Groupe doit payer à l'Etat... Et qu'il ne conteste même pas !

**109 millions qui ne serviront ni aux salaires, ni aux embauches, ni aux conditions de travail.
Alors une carotte comme ça, ça ne vous fait pas REVER ?**



facebook.com/cgtnac/



@cgtnac.bsky.social



instagram.com/cgt_fnac



youtube.com/@cgtnac768



Viva Engage : Cgt Fnac

